

FINALES DEPARTEMENTALES INDIVIDUELLES

I. Le mode de qualification :

A. 16 joueurs sont qualifiés dans toutes les catégories masculines

Le comité a décidé d'appliquer les règles suivantes :

1. La qualification dans les catégories benjamins, minimes et cadets est fixée par les points obtenus lors des 4 tours du critérium fédéral
2. La qualification dans les catégories juniors et seniors est fixée par les points classements.
3. Les joueurs peuvent évoluer dans 2 catégories d'âge s'ils remplissent les critères de qualification. Il faut aussi être tête de série dans la catégorie inférieure (4 premiers en garçons) pour pouvoir évoluer dans la catégorie supérieure
4. Dans chaque catégorie 2 places restent à la disposition de la commission technique départementale

B. 8 joueuses sont qualifiées dans toutes les catégories féminines

Le comité a décidé d'appliquer les règles suivantes :

1. La qualification dans les catégories benjamines, minimes et cadettes est fixée par les points obtenus lors des 4 tours du critérium fédéral
2. La qualification dans les catégories juniors et seniors est fixée par les points classements.
3. Les joueuses peuvent évoluer dans 2 catégories d'âge si elles remplissent les critères de qualification. Il faut aussi être tête de série dans la catégorie inférieure (2 premières en filles) pour pouvoir évoluer dans la catégorie supérieure.
4. Dans chaque catégorie 2 places restent à la disposition de la commission technique départementale

II. Le déroulé de la compétition :

A. Chez les garçons :

Les 4 premiers joueurs au classement du critérium fédéral (des points classement pour les seniors et les juniors) sont directement qualifiés pour les ¼ de finales.

Les joueurs classés de 5 à 16 seront répartis dans 4 poules de 3. Les premiers de poules seront qualifiés pour les ¼ de finales ou ils affronteront les 4 têtes de série.

Un classement intégral sera effectué :

- Les joueurs classés 2èmes de poules disputeront les places de 9 à 12
- Les joueurs classés 3èmes de poules disputeront les places de 13 à 16

B. Chez les filles :

Les 2 premières joueuses au classement du critérium fédéral (des points classement pour les seniors et les juniors) sont directement qualifiées pour les ½ finales.

Les joueuses classées de 3 à 8 seront réparties dans 2 poules de 3. Les premières de poules seront qualifiées pour les ½ finales ou elles affronteront les 2 têtes de série.

Un classement intégral sera effectué :

- Les joueurs classés 2èmes et 3èmes de poules disputeront les places de 5 à 8

III. Les doubles :

Les compositions des équipes seront prises sur place. Le comité vous encourage vivement à y participer. En effet, l'horaire général est prévu pour une participation massive dans ces compétitions. Du fait des remises officielles à 18h précises, le non-engagement dans les doubles n'engendrera pas une fin rapide mais seulement des attentes plus longues entre 2 parties.

Les restrictions sur les inscriptions en double sont les suivantes :

- Un joueur ou une joueuse ne peut participer aux doubles que dans les catégories pour lesquelles il est qualifié.
- Le double mixte est limité à 16 équipes. Si un nombre supérieur souhaite s'inscrire, les 16 meilleures équipes à la somme des points classements seront retenues
- Le double mixte n'est pas ouvert aux benjamins et benjamines
- Un joueur ou une joueuse ne peut pas s'inscrire dans plus de 2 compétitions de double : le double mixte plus un double garçons ou filles.